

P.V. de l'Assemblée générale d'ATTAC-NE 2006, tenue le 30 mai 2006, à 20h00 à la Brasserie du Jura à Neuchâtel

Présent.e-s : André Babey, Edith Samba, Eliane Mollia, Henri Vuillomenet, Marianne Ebel, Jean-Pierre Renk, Lorenzo Mollia, Olivier Forel, Rémy Wenger, Willy Perret-Gentil, Jean-Jacques Girard, Joëlle Amara, Etienne Boillat, Manuel Rais, Anne-Marie Girard, Tomaso Bonavita, Fabienne Girardin, Matthieu Cassez (Attac Haut Doubs)

Excusé.e-s : Eva Fernandez, Marlène Burri Perret-Gentil, Anne-Marie Ducommun, Jean-Marie Rotzer, May-Christiane Vuillème, Frédy Vuillème, Nicolas Pepin, Emmanuel Farron

L'assemblée est présidée par Olivier Forel.

I. PV de l'AG 2005

Accepté sans remarques.

II. Rapport d'activités

Lu et commenté par Rémy (cf doc. annexé).

En plus des activités décrites dans le rapport, il faut encore citer l'action menée début 2006 devant le siège de la BCN à Neuchâtel dans le cadre du soutien apporté aux ouvriers de la Boillat (Swissmetal) à Reconvilier. Nous voulions, par cette action, montrer l'implication de Swisscanto (un fonds géré par les banques cantonales) dans le capital de Swissmetal.

Marianne souligne l'importance et l'impact du tract diffusé au printemps 2006 sur le paradis fiscal neuchâtelois. Jean-Jacques estime que l'on devrait le diffuser encore plus largement. Le comité estime aussi qu'il faut persister dans cette action (voir pt.6). Sans attendre, Marianne va diffuser ce document à tous les députés du Grand Conseil.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

III. Comptes et budget

1. Comptes 2005

Lus et commentés par Eliane. (Cf. document annexé).

Environ deux tiers des membres s'acquittent régulièrement de leur cotisation, mais il a fallu envoyer des rappels pour arriver à ce résultat.

Décision : après lecture du rapport des vérificateurs de comptes, les comptes 2005 sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée à la caissière.

2. Budget 2006

par Eliane Mollia. (Cf. document annexé).

Par rapport aux années précédentes, le poste « journal, courrier aux membres et informations » a sensiblement augmenté. Cela est dû à la diffusion du journal d'Attac-Suisse « *Angles d'Attac* » qui est dorénavant envoyé à tous les membres. A ce sujet, Jean-Jacques propose qu'une fois par année, un BV soit inséré dans ce journal dans le but d'inviter les membres à faire un versement volontaire spécifiquement destiné à l'édition de ce journal.

Les cotisations restent inchangées. Ceux qui rencontrent des difficultés à les payer peuvent demander un arrangement.

*Décisions : - le montant des cotisations (cf. feuille annexe) est accepté ;
- le budget est accepté.*

IV. Elections

1. Présidence

Aucun des membres du comité ne souhaite prendre la fonction de président.e. Idem dans l'assemblée. Nous continuerons donc de fonctionner avec une présidence « polycéphalique » (Olivier dixit).

2. Caissière

Décision : Eliane Mollia est réélue à l'unanimité et acclamée.

3. Secrétariat

Décision : Rémy Wenger est réélu à l'unanimité et acclamé.

4. Vérificateurs de comptes

Eva Fernandez est démissionnaire.

Décision : Jean-Marie Rotzer est réélu et Emmanuel Farron est élu.

V. Contact avec Attac Haut-Doubs

Matthieu Cassez, de Pontarlier, nous parle des activités d'Attac Haut-Doubs, une structure encore jeune, mise sur pied avec un coup de pouce d'Attac-NE. Cette section d'Attac compte une soixante de membres et 4 commissions actives dans différents domaines (AGCS, OGM, constitution européenne,...). Elle souhaite mettre sur pied, en automne 2006, un forum transfrontalier qui devrait attirer de nouvelles personnes au travers d'activités festives. La volonté de faire participer Attac-Vaud et Attac-NE est affirmée. Sur le principe, l'assemblée accepte cette proposition mais souhaite ne pas se contenter d'une acceptation « de principe » mais bien d'apporter quelque chose de concret (témoignage d'ouvriers de Portescap, la Boillat, les services publics,...). Le comité décidera d'un choix définitif lorsque le programme du forum sera connu ainsi que sa date.

VI. Campagnes en cours

1. Fiscalisation des personnes morales

Suite aux activités de ces derniers dans le domaine (distribution d'un tract, participation aux rencontres entre le Conseil d'Etat et les citoyens,...), il est décidé de poursuivre notre effort au travers de deux actions principales ::

- *Mise sur pied d'une conférence publique en septembre (Sébastien Guex ?)*

Dépôt d'une proposition d'inscrire au budget cantonal 2007 un montant de 100 millions (ou 150) au poste des recettes fiscales sur le bénéfice des entreprises au lieu des 50 millions traditionnellement budgétisés depuis plus de 10 ans (indépendamment – semble-t-il – de l'évolution des bénéfices des sociétés...

2. Initiative fiscale cantonale (imposition des grandes fortunes)

Décision : participation active à la récolte des signatures, en profitant par exemple des festivals du Corbak, de FestiNeuch et de la Fête de la Terre à Cernier où un stand pourrait même être tenu.

3. AGCS

Décision : agir pour que le canton se déclare zone hors AGCS.

4. Eau : bien public

Ce sujet fait partie « traditionnellement » des sujets de préoccupation d'Attac-NE.

5. Uni d'été d'Attac

Elle aura lieu du 22 au 24 septembre 2006 à Bienne. Infos sur le site d'Attac-Suisse.

6. Lois sur l'asile et les étrangers

Participation au comité « Stop au durcissement des lois sur l'asile et les étrangers ».

VII. Divers

Tomaso déplore les écrits, selon lui, à caractère xénophobe de l'Express et demande si Attac pourrait faire quelque chose pour signaler cette fâcheuse tendance. L'assemblée estime qu'Attac ne peut pas s'engager dans tous les combats. Edith déclare qu'un bon moyen de pression existe au travers des courriers de lecteurs.

Suzanne Lohrer-Rovero aimerait qu'Attac organise (à l'exemple de ce qui s'est fait à Genève) un festival de films sur le thème « la politique, l'affaire de chacun ». Cette proposition est jugée intéressante mais les forces ne sont pas suffisantes pour s'y lancer... à moins que Suzanne, elle-même, dispose de l'énergie pour être le moteur de ce projet.

L'assemblée est levée à 22h00.